



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi six février, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 30/03/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 17 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Isabelle TALARD, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 18 Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES
Absents excusés : 2 Valérie DESQUESNE, Florent PREVOST
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Budget COMMUNE – Budget primitif 2023 – Vote des tarifs municipaux

- vu le Code Général des Collectivités Locales ;
- vu les tableaux de tarifs municipaux présentés lors de la commission finances du 23 mars 2023 ;
- entendu l'exposé de Mr Hostalier, adjoint aux finances ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Yves Lesieux, Mme Caroline GAUTIER, Mme Lydie BRUEY, Mme Edith ABDSELAM n'ayant pas pris part au vote, à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix pour) :

- Approuve les tableaux des tarifs municipaux pour l'année 2023.

P.J. tableau des tarifs + Tarifs 2023 Gîtes de mer + Tarifs 2023 La Petite Lorraine

Pour extrait conforme  
Le Maire, D. RÉGEARD